

|  | Championnats du Doubs Vétérans.Règlement | RèglementPrésentation : mail du 12/10/2018Adoption : xx/xx/2018Entrée en vigueur : xx/xx/2018Validité : permanenteNombre de pages : 3 |
| --- | --- | --- |
|  |  | *5 grammes de plumes, des tonnes d’émotion* |

1. **Objet**

Le « Championnat du Doubs Vétérans (Doubs Vétérans) est une compétition individuelle organisée par le « comité départemental du Doubs de badminton » (Codep25) à l’issue de laquelle sont décernés les titres de champion du Doubs dans les cinq disciplines et dans les séries suivantes :

| V1 | V2-V3 | V4-V5 | V6-V7 |
| --- | --- | --- | --- |

En l’absence de commission départementale compétition, la gestion et le suivi du championnat Doubs vétérans sont délégués au président du Codep25 et à l’organisateur.

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation et les modalités d’organisation du championnat Doubs Vétérans, ci-après désigné « le championnat ».

Le championnat se déroulera le samedi 07 et dimanche 08 mai 2021 à Besançon au Gymnase de Diderot (club hôte) et seuls les Doubles Hommes et Dames seront joués.

1. **Critères de Participation**
	1. **Nationalité**

Le championnat est ouvert à tous les licenciés au sein du Codep25 sans restriction de nationalité.

* 1. **Licences**

Seuls peuvent être admis à participer au championnat les joueurs licenciés au sein du Codep25 et ne faisant l’objet d’aucune suspension, aux dates du championnat.

* 1. **Catégorie d’âge et série d’inscription**

Les inscriptions sont ouvertes à partir de la catégorie d’âge minime.

Les joueurs peuvent participer au championnat dans leur série à la date du CPPH retenue ou dans la série juste supérieure (Exemple : un joueur V6 pourra s’inscrire en V4-V5 mais pas un joueur V3). Pour les paires, ne sera considéré que la série du joueur le mieux classé. Une dérogation exceptionnelle motivée pourra être étudiée.

Les joueurs peuvent s’inscrire dans des séries différentes pour chaque discipline.

Les joueurs peuvent s’inscrire en double uniquement.

* 1. **Classement et CPPH**

Le classement et le CPPH auquel il est fait référence est celui de la semaine de validation des inscriptions, soit celui du :

* Jeudi 21 avril 2022

Pour les simples comme pour les doubles, les égalités seront départagées au bénéfice du plus jeune.
Pour les doubles, c’est la somme de chaque CPPH individuel dans le tableau concerné qui sera utilisée.

* 1. **Critères de qualification**
		1. **Limitation des inscriptions**

Au-delà de 120 participants, le comité d'organisation en accord avec le JA s'autorise à limiter les inscriptions dans chaque tableau pour le bon déroulement de la compétition au bénéfice des meilleurs CPPH. Les séries ouvertes aux joueuses seront prioritaires sur celles ouvertes aux joueurs.

* + 1. Constitution des paires de doubles

Les inscriptions aux choix sont autorisées. Toutefois, en cas de limitation des inscriptions, les paires constituées seront prioritaires.

* + 1. Remplaçants

Les joueurs/paires inscrits mais non retenus selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants, classée par ordre décroissant au CPPH. Dans la limite de l’article 3.2.5 du RGC, les forfaits et désistements de dernière minute seront remplacés :

* En simple : au choix de l’ordre d’inscription, et par le joueur suivant sur la liste d’attente si abandon d’un joueur titulaire.
* En double mixte : au choix de la personne restante, et par la paire suivante sur la liste d’attente si abandon de la paire titulaire.
* En double hommes et femmes : au choix de la personne restante, et par la paire suivante sur la liste d’attente si abandon de la paire titulaire.
1. **Modalités d’inscription**
	1. **Diffusion des invitations**

Les invitations sont envoyées à tous les clubs du Codep25 selon l’échéancier suivant :

– Envoi des invitations au plus tard le lundi 07 avril 2022

– Date limite d’inscription : Dimanche 17 avril 2022

– Diffusion des participants retenus et de la liste d’attente : Lundi 25 avril 2022

– Tirage au sort entre 9 et 5 jours avant la compétition

– Envoi des convocations : le mardi 03 mai 2022

* 1. **Modalités d’inscription**

**Un joueur doit être inscrit par son club uniquement**.

Le règlement des droits d’inscription sera à acquitter sur facture adressée par le Codep25 aux clubs à l’issue de la compétition.

* 1. **Montant des droits d’inscription**

Les droits d’inscription sont offerts

1. **Déroulement du championnat**
	1. **Tableaux**

Aucun tableau ne comportera plus de 24 participants.

Dans la limite du respect du règlement général des compétitions, des impératifs techniques de l’organisation et des horaires indicatifs, tous les tableaux se dérouleront en poule avec deux sortants.

Si besoin, une limitation du nombre de sortant par poule sera mise en place. En fonction du nombre de participants, cette limitation pourra ne pas être homogène entre les différents tableaux.

* 1. **Arbitrage**

La compétition se déroule en auto-arbitrage. Cependant tout joueur pourra à tout moment demander un arbitre au juge-arbitre qui accédera à cette demande s’il la juge nécessaire. Suivant la disponibilité d’arbitres officiels dans la salle, les phases finales seront arbitrées

* 1. **Points particuliers**

Le temps de récupération entre les matchs est de 20 minutes.

Le temps de prise de contact avec le terrain, dit « échauffement », est de 3 minutes à partir de l’appel du match. Ce temps est décompté du temps de récupération.

Le test des volants devra s’effectuer dès l’arrivée sur le terrain.

Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.

Les horaires et l’ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment, sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur, pour le bon déroulement du tournoi.

1. **Modalités d’organisation du championnat**
	1. **Horaires indicatifs**
* Samedi de 8h00 à 21h00

Samedi matin : Doubles mixtes, phases qualificatives

Samedi à partir de midi : Simple jusqu’au quart de final

* Dimanche de 8h30 à 18h00 (remise des récompenses incluse).
	+ Dimanche matin : Doubles, phases qualificatives
	+ Dimanche à partir de midi : Phases finales et remise des récompenses
	1. **Volants**

Les volants en plumes sont obligatoires pour l’ensemble de la compétition pour les joueurs classés ou non-classés. Hormis pour les finales, les volants seront fournis par les joueurs (partage).

Le volant officiel du championnat est WILSON TEAM, il sera en vente dans la salle et fourni par l’organisateur pour les finales.

Les autres modalités concernant les volants répondent aux critères de l’article 2.18 du RGC.

* 1. **Salles**

L’infrastructure est composée d’une salle : le gymnase Diderot. Dans cette salle :

* les volants touchants les éléments suspendus ou la structure ou passant au-dessus de celle-ci seront à remettre un maximum de deux fois au service et seront comptés faute en jeu
* les volants touchants les filins des panneaux de basket seront comptés let à tout moment.

La disposition de la salle ne réclame pas la matérialisation d’une chambre d’appel.

Les joueurs appelés à disputer leur match devront le faire avec tout l’équipement nécessaire.

* 1. **Scoring**

Chaque participant s’engage à scorer un match sur simple appel du JA ou de l’organisateur.

* 1. **Protocole sanitaire**

Chaque participant s’engage à respecter le protocole sanitaire appliqué pour l’occasion. Les organisateurs doivent eux aussi respecter et faire respecter le protocole.